

## Etat des lieux de la santé périnatale en Régions bruxelloise et wallonne

### Diminution du nombre de naissances la plus importante sur la décennie

Le nombre de naissances a remarquablement diminué en Régions bruxelloise et wallonne depuis 2014, pour atteindre respectivement 20 581 et 32 623 naissances en 2023. La différence des naissances entre 2021 et 2023 affiche la plus forte baisse avec 9,1 % en Région bruxelloise et 6,8 % en Wallonie.

### Augmentation alarmante du nombre de femmes en surpoids ou obèses

La proportion de femmes en surcharge pondérale en début de grossesse est plus élevée en Wallonie (45,4 %) qu'en Région bruxelloise (42,8 %). Entre 2014 et 2023, cette proportion passe de 37,1 % à 45,4 % en Wallonie et de 35,2 % à 42,8 % à Bruxelles avec une proportion de femmes souffrant d'obésité atteignant 20,0 % en Wallonie et 16,4 % à Bruxelles (Figure 1).

### Induction et césarienne au plus haut avec une grande variabilité entre maternités

La proportion d'inductions atteint 32,6 % en Wallonie et 34,5 % en Région bruxelloise. Ces deux proportions sont en augmentation (Figure 2). La proportion d'inductions varie fortement d'une maternité à l'autre, passant de 19,2 % à 43,3 %. Les femmes enceintes d'un singleton en présentation sommet entre 39 et 40 semaines sont les plus susceptibles d'être induites.

L'induction du travail à partir de 39 semaines chez les femmes qui accouchent pour la première fois n'est pas associée à un risque accru de césarienne non programmée ou de trouble de l'adaptation du nouveau-né en salle de naissance. Cette constatation est en accord avec les résultats des essais contrôlés randomisés qui ont évalué cette intervention dans plusieurs indications.

La proportion de césariennes est de 22,5 % en Wallonie, plus élevée qu'à Bruxelles où la proportion est de 20,9 %. Ces proportions sont toutes deux au-dessus de la barre des 20,0 % (Figure 2). Ces proportions de césariennes oscillent fortement d'une maternité à l'autre (14,8 % à 36,7 %).

On constate que la catégorie de femmes qui contribue le plus dans ces proportions de césariennes est celle des « multipares avec antécédent de césarienne, singleton en sommet,  $\geq 37$  semaines ». Eviter autant que possible la première césarienne et tenter la voie basse après un antécédent de césarienne devraient être les deux pistes à suivre pour diminuer la proportion de césariennes.

### Stabilisation de la proportion d'enfants prématurés depuis sa diminution entre 2019 et 2020

Parmi les singletons nés vivants, la proportion d'enfants prématurés est stable depuis 2020 en Régions bruxelloise et wallonne, avec respectivement 5,8 % et 6,6 % (Figure 3).

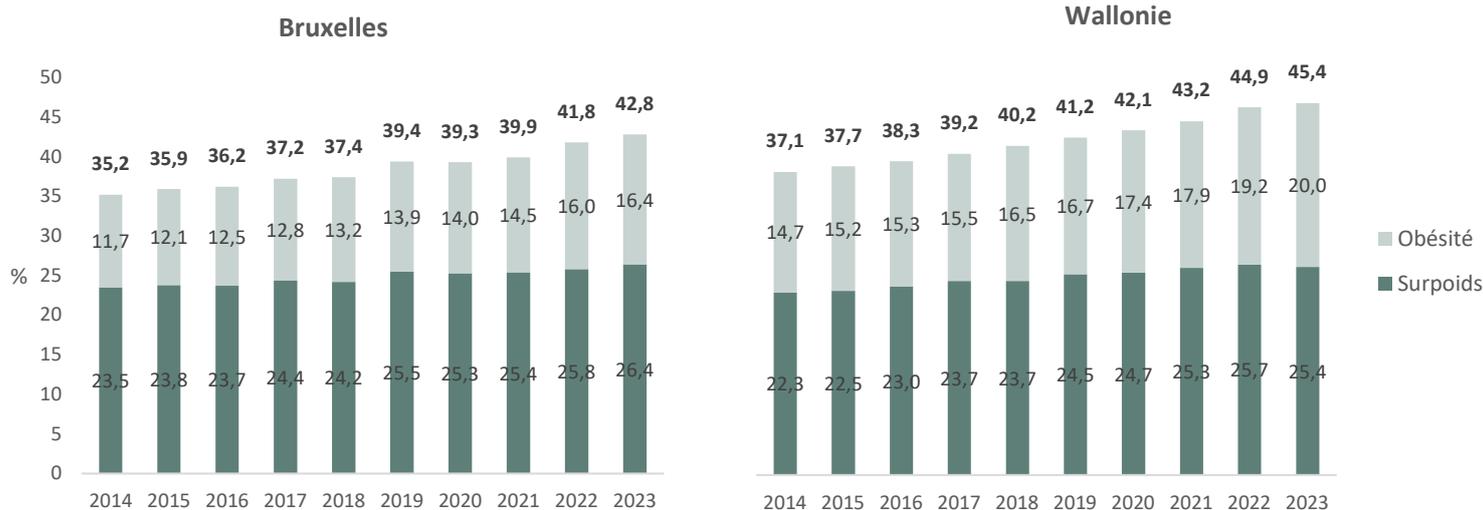


Figure 1. Évolution de la surcharge pondérale chez les mères, Régions bruxelloise et wallonne, 2014-2023

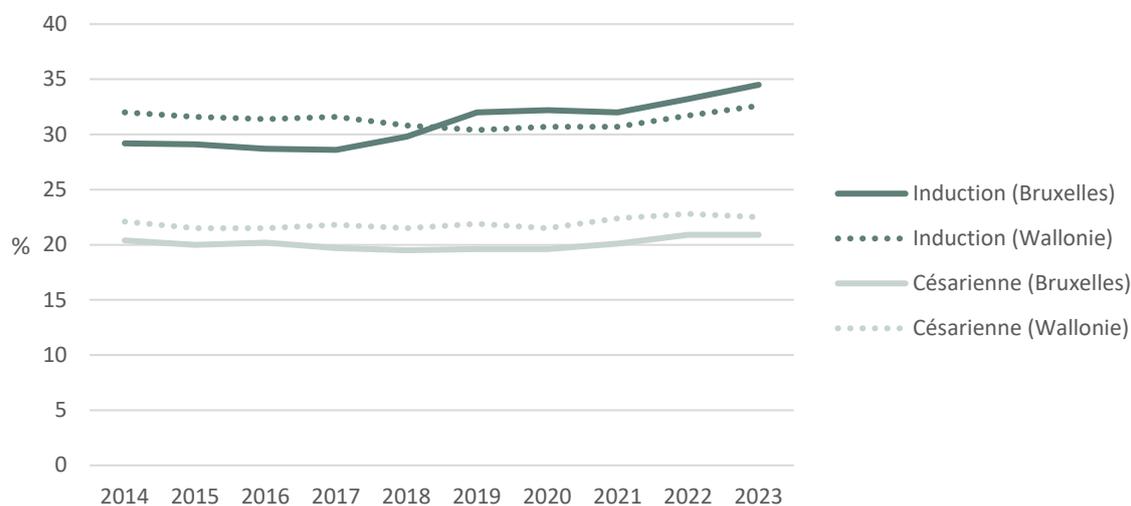


Figure 2. Évolution de l'induction et de la césarienne, Régions bruxelloise et wallonne, 2014-2023

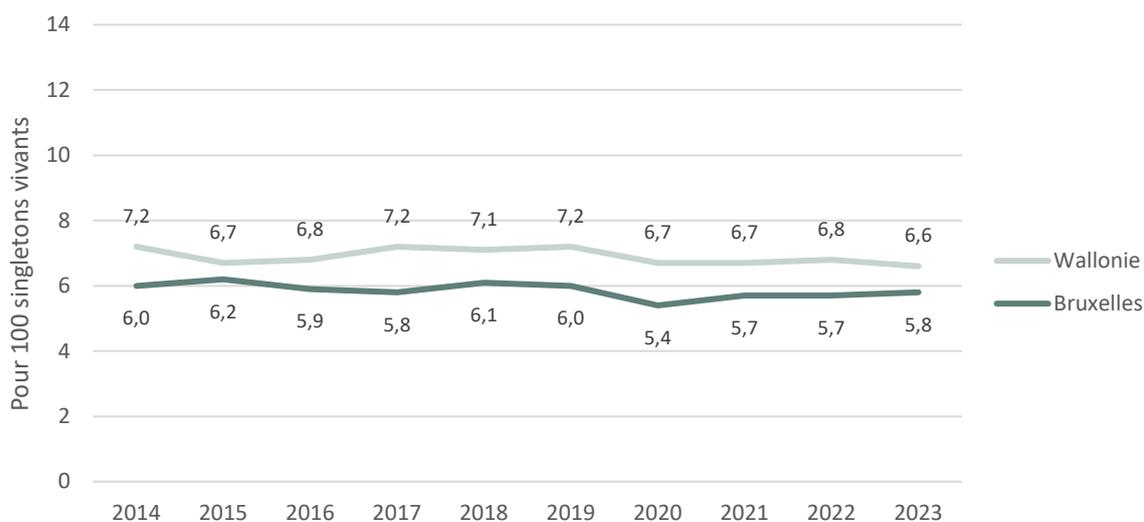


Figure 3. Évolution de la proportion de singletons vivants prématurés, Régions bruxelloise et wallonne, 2014-2023

Le CEpiP publie les rapports des données de naissances de 2023 en Régions bruxelloise et wallonne, un résumé illustré « Prendre du poids pendant la grossesse : une évidence pour toutes les femmes ? » et un dossier spécial « Induire le travail ou continuer à surveiller la grossesse ? ». Ces rapports sont basés sur les données officielles des certificats des naissances ayant eu lieu à Bruxelles et en Wallonie. L'asbl CEpiP travaille pour l'AVIQ de la Région wallonne et l'Observatoire de la Santé et du Social de Bruxelles-Capitale.